CONDATO

La revue municipale de Condat Sur Vézère

CONDAT EN TRAVAUX

Numéro 6 – Juin 2011 -

INFORMATIONS DIVERSES

FINANCES LOCALES

Les recettes d'une collectivité sont composées de deux éléments principaux : la dotation globale de fonctionnement de l'Etat et les impôts locaux.

Rappel de la composition des impôts locaux :

Ils se composent de 4 taxes principales :

- la taxe d'habitation (TH) payée par le propriétaire ou le locataire d'une habitation,

- la taxe sur le foncier bâti (TFB) payée par chaque propriétaire de locaux d'habitation ou autres,

- la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) payée par les propriétaires de terrains non construits,

- la taxe professionnelle (TP) payée par les industriels, artisans, commerçants ou professions

libérales. Cette taxe est elle-même, depuis la réforme, décomposée en deux éléments :

- la contribution foncière des entreprises (CFE) à laquelle est attachée un taux communal,

- la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) calculée par les services

fiscaux en fonction des données des entreprises.

Ces impôts, bien que dits locaux, ne sont pas versés dans leur intégralité à la commune mais sont répartis entre les différentes collectivités que sont : la Région, le Département, l'Intercommunalité, la commune. Donc, seule une part de ces recettes revient à la commune. Pour chaque taxe, une base est établie par les services fiscaux et ensuite chaque collectivité va appliquer un taux d'imposition en fonction de ces bases.

Exemple : Taxe d'habitation

Base d'imposition 2500

Collectivités	Département	Intercommunalité	Commune
Taux	6,81 %	0,296 %	5,66 %
Somme perçue par la collectivité	170 €	7 €	141 €

Suite à la réforme de la taxe professionnelle engagée en 2010, les ressources des communes liées aux impôts locaux ont été fortement modifiées ce qui va induire des taux d'imposition communaux très différents de ce qu'ils étaient auparavant sans pour autant augmenter les recettes communales.

L'application de cette réforme allait diminuer les recettes des communes. Afin de compenser en partie cette baisse, la réforme a prévu entre autres un transfert des recettes de la Taxe d'Habitation du Département vers les communes. Ceci induit une forte augmentation du taux communal de la TH. Toutefois, le montant total d'imposition ne variera pas. Il s'agit de redistribution des recettes entre collectivités.

Les nouveaux taux que vos allez donc voir apparaître sur vos avis d'imposition à l'automne sont le fruit de la réforme fiscale engagée **et non le résultat d'une augmentation votée par la commune**. Ils ont été déterminés par les services fiscaux de l'Etat. En 2011, aucune modification des taux communaux n'a été votée par le Conseil Municipal.

Comparaison des taux communaux 2010/2011

	Taxe d'Habitation	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier non Bâti	Taxe Professionnelle (CFE)
Taux communaux 2010	5,66 %	13,29 %	63,48 %	6,40 %
Taux communaux 2011	12,61 %	13,29 %	66,56 %	18,98 %

TRAVAUX CIMETIERE

L'agrandissement du cimetière est aujourd'hui terminé.

Cette opération, rendue indispensable face au manque de concessions disponibles, a également permis d'aménager une place à usage de parking à l'arrière du cimetière.

Une signalisation adaptée sera prochainement mise en place.

Le stationnement en bord de route, comme actuellement utilisé, sera désormais interdit, compte tenu de la circulation croissante sur cette voie et pour des raisons évidentes de sécurité.

Les portails ont été remplacés. L'entrée principale se fera donc côté parking, le portail côté route deviendra un portail de service (accès entreprises et personnel communal).

Un deuxième point d'eau a été installé dans le nouveau cimetière.

Ces travaux ont été financés sur les fonds propres de la commune.

Le SIRTOM change...

Les délégués du SIRTOM ont décidé à l'unanimité d'instaurer la TEOM Incitative (TEOMI) à compter du 1er janvier 2013 et de commencer à mettre en place l'optimisation de ce service à compter de janvier 2012.

Ce projet s'inscrit dans les conditions du Grenelle I et II qui consiste à sensibiliser et responsabiliser les citoyens pour un changement de nos habitudes et un meilleur tri.

Aujourd'hui, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est calculée à 100% sur la valeur locative cadastrale de votre habitation.

Demain la TEOMI sera calculée de la façon suivante :

→ Partie fixe = 80% basée sur la valeur locative

→ Partie incitative = 20%, calculée sur le nombre de levée de bacs ou containers

Les bacs

Afin de pouvoir enregistrer le nombre de levées effectuées annuellement pour chaque habitant, le SIRTOM va fournir à chaque foyer des bacs munis de puces magnétiques permettant une reconnaissance.

Ces bacs de différente contenance, 80,120, 240 et 770 litres seront fournis par le SIRTOM moyennant une redevance annuelle. Ils restent la propriété du SIRTOM, c'est-à-dire que la maintenance sera assurée par leurs soins, le remplacement effectué chaque année. Seul l'entretien (lavage) incombera au propriétaire.

Pour pouvoir déterminer les besoins de chaque foyer et mettre petit à petit en place ce nouveau mode de fonctionnement, un employé du SIRTOM va passer dans le courant du 2ème semestre dans tous les foyers pour déterminer avec vous le bac dont vous avez besoin.

Seule une personne habilitée, employée par le SIRTOM a le droit de vous proposer cela. N'hésitez pas à lui demander sa carte si vous avez des doutes. Un courrier vous sera expédié au domicile pour vous informer de sa venue. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Le ramassage

Rien ne change à ce niveau là, vous serez toujours collecté 1 jour fixe dans la semaine. Une seule variante : le mercredi sera le jour de collecte pour tous dans le cas où le jour de collecte établi serait férié.

Les foyers éloignés

Pour certains d'entre vous, la collecte des ordures ménagères ne se fait pas en porte-à-porte du fait de l'éloignement ou de la difficulté d'accès à votre habitation. Pour ces gens-là, solutions et tarifs seront étudiés avec le SIRTOM.

Les bâtiments publics, gros producteurs.

Une redevance spéciale est à développer et elle sera calculée au coût réel.

L'objectif

Diminuer la fréquence des collectes des ordures ménagères là où elle a lieu 2 fois par semaine ou plus et mettre en place la collecte sélective en porte en porte pour la substituer aux points d'apport volontaire.

Pour mettre en place ce projet, le SIRTOM va recevoir des subventions de la part de **l'ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pour la mise aux normes du matériel de collecte, l'achat de nouvelles bennes, la formation du personnel du SIRTOM, l'information des usagers.

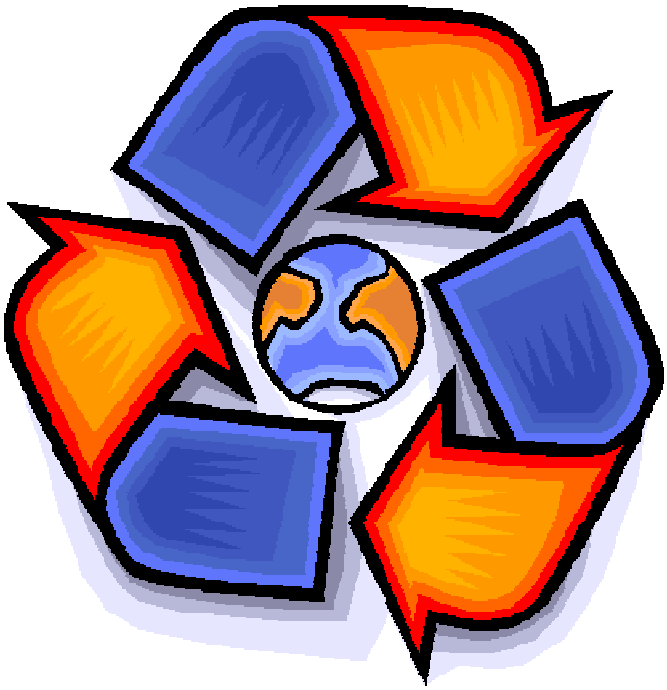

L'AMICALE LAIQUE

Cette année 2010/2011 a été très calme pour nos différentes sections, nous déplorons par ailleurs la décision de notre chorale de ne plus œuvrer au sein de notre association.

Pour la saison 2011 2012 :

L'ASSEMBLE GENERALE aura lieu LE VENDREDI 9 SEPTEMBRE à 20h à la salle des fêtes

La section danse devrait redémarrer début septembre pour plusieurs groupe d'ages :
→ 6/8 ans
→ 8/11 ans
→ un groupe d'ado.
1 Un groupe d'adulte
Les dates d'inscriptions seront affichées.

Nous *avons besoin de parents volontaires 1h par semaine pour nous aider à encadrer les enfants.*

La section **DANSE de SALON** continuera ses séances hebdomadaires : contacter M. VERDIER 05 53 51 33 57.

La section ECOLE envisage plusieurs activités pour les enfants de l'école primaire :

- Atelier dessin, peinture et loisirs créatifs : encadré par Mmes BURON et BIAU.
s'adressant aux enfants à partir de 6 ans. Cette activité aura lieu les Mercredis de 13 h 30 à 16 heures à la Salle des Fêtes. Nombre de places limitées à 12 enfants.
Un affichage vous tiendra informé et les bulletins d'inscription seront disponibles dès la rentrée scolaire.

Suivant le nombre d'intéressés, nous mettrons en place une après-midi apprentissage BRODERIE. Cette activité sera proposée aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Merci aux bénévoles

Le bureau

L'Amicale des pêcheurs

L'EAU reste le bien le plus précieux sur la Terre.

Je vous invite à ne pas **la gaspiller**.

Je vous demande **de préserver celle du Coly.**

<u>Lisez attentivement ces conseils</u> :

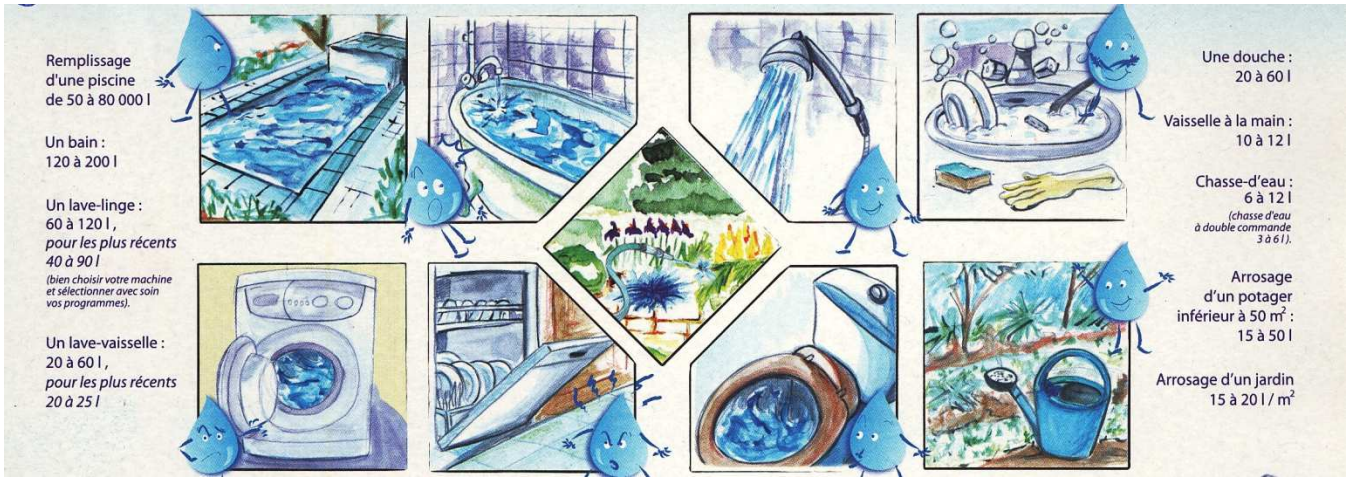

De légères modifications dans nos gestes de tous les jours suffiraient pour diminuer notre consommation.
N'oublions pas par exemple qu'un jardin bien conçu et justement entretenu ne génère pas de surconsommation.

<u>Planter des végétaux peu exigeants en eau :</u>

Choisir des plantes adaptées au climat de sa région et de sa pluviométrie pour son jardin, semble une évidence, pourtant trop peu de jardiniers adoptent cette pratique simple.
De nombreuses espèces sobres existent, qu'il est temps de redécouvrir.

Les vivaces :

Les graminées :

Festuca

Les arbres, le potager fonctionnent de la même manière que les plantes.
Pour votre pelouse, vous pouvez adapter facilement des gazons pour terrain sec, denses, résistant au piétinement et à la sécheresse.

Entretenir juste :

Respecter le rythme des saisons et s'occuper du sol sont les bases d'un jardin économe. La teneur de votre terre en humus est capitale, pour la connaître, apporter un échantillon de votre terre en magasin.
Son analyse vous indiquera les apports nécessaires à son amélioration.

Pour conserver la qualité de votre terre et limiter l'utilisation d'eau, il faut:

Maintenir le stock d'humus

En mélangeant à la terre un fertilisant organique ou en remplaçant la terre du trou de plantation par un bon terreau, l'eau imprégnera la terre au lieu de ruisseler

Pailler le sol

En couvrant le sol au pied des végétaux, vous empêcherez l'évaporation. Les racines plus développées assureront encore mieux leur rôle de pompe à nourriture.

Semer une couverture végétale pour l'hiver.

Sur les terres nues, semez du trèfle blanc, de la luzerne, de la moutarde...
Vous éviterez ainsi les déperditions de terre végétale riche en humus et le ruissellement. Au printemps, vous les enfouirez dans le sol au bêchage pour reconstituer les réserves de matière organique, source d'humus.

Binage = 2 arrosages

En brisant la croûte de terre de surface, vous favoriserez la pénétration de l'eau de pluie et/ou d'arrosage.

Récupérer l'eau de pluie

L'eau de pluie est gratuite, en la récupérant vous faites à la fois des économies et du bien à votre jardin. L'eau de pluie est douce, pauvre en calcaire, peu minéralisée, toujours à température ambiante (ce qui évite un stress thermique aux plantes), elle est donc idéale pour tous les végétaux.
Plusieurs solutions existent pour récupérer l'eau de pluie en fonction de vos besoins.

QUELQUES ASTUCES SUPPLEMENTAIRES

- Pour laver votre terrasse ou votre voiture, utiliser un nettoyeur haute pression car il consomme en moyenne cinq fois moins d'eau qu'un simple tuyau d'arrosage.

- L'écoute régulière de la météo évite d'arroser lorsqu'il va pleuvoir de manière significative.

- L'arrosage du soir divise par 2 les pertes dues à l'évaporation.

- Le bassinage en pluie fine avant et après la levée des semis est idéal pour ne pas endommager les jeunes plantules.(

- La micro-irrigation permet d'économiser jusqu'à 40 % des volumes d'eau consommés : tuyaux micro-poreux, goutte-à-goutte alimentent les plantes au pied, sans mouiller le feuillage (tomates, plantes potagères, rosiers...).

- Équipez vos systèmes d'aspersion et micro-aspersion (idéal pour gazon, massifs, plates-bandes) d'un programmateur.

Vous l'avez constaté le niveau du Coly est très bas si **Dame Nature** ne nous arrose pas lorsque vous lirez ces mots le Coly ne coulera certainement plus dans la Vézère comme en **1976, 2003 et 2005** ce qui anéantirait une fois de plus **la faune, la flore** et tous **les aménagements piscicoles** menés par l'Amicale des pêcheurs.

Le Président
Eric MANDRAL

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

BILAN DE LA PERIODE DE CHASSE du 12 Septembre 2010 au 28 Février 2011:

►*PETIT GIBIER*:

{ *faisans, perdreaux, lapins, lièvres, palombes, bécasses et autres espèces d'oiseaux chassables* }.

La chasse aux anatidés est interdite sur toute la commune par notre règlement intérieur.

Les lâchers de faisans ont eu lieu tous les quinze jours soit au total 350 faisans lâchés.

Une centaine de perdreaux ont été lâchés au cours de deux dimanches d'octobre 2010.

Après la clôture de la saison de chasse, dix couples de perdreaux reproducteurs ont été mis en place le 22 mars 2011. Pour une bonne réussite de reproduction, un piégeage de la sauvagine est donc nécessaire. Pour cela, notre piégeur agréé a relativement bien garni son carnet (25 ragondins, 5 fouines, 20 pies, 5 renards).

La population de lapins est stable, alors que celle du lièvre aurait tendance à s'accroitre.

Nos paloumayres ont eu la joie de voir de nombreux vols de palombes et le plaisir d'en prélever.

Les bécasses sont arrivées en grand nombre et les mordus de la belle mordorée ont pris grand plaisir à surprendre cette espiègle ténébreuse.

Des contrôles ont été réalisés par les gardes de l'O.N.C.F.S. (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) police de la chasse et par la gendarmerie. Aucune contravention n'a été dressée.

►*GRAND GIBIER*:

Le plan de chasse grand gibier imposé a, pour toutes les espèces, été respecté soit :

☺15 sangliers, ☺25 chevreuils, ☺1 cerf, et un jeune(bichette).

Nous avons obligation de respecter le plan de chasse, imposé par la Direction Départementale de l'Agriculture via notre Fédération Départementale des chasseurs, et nous devons prélever un nombre minimum pour chaque espèce d'animal.

Une sanction pécuniaire est applicable en cas de non-respect du prélèvement minimum.

Nous rappelons que, même si nous avons l'obligation de réguler la population de gibier, nous ne sommes pas propriétaires des animaux sauvages et que nous ne pouvons pas être tenus pour responsables des dégâts ou accidents occasionnés hors action de chasse.

SAISON CYNEGETIQUE 2011/2012 soit du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012:

►*PETIT GIBIER*:

Notre prochaine assemblée générale, qui aura lieu fin août 2011, décidera du nombre de faisans et de perdreaux à lâcher. Selon toute vraisemblance, le nombre de lâchers devrait être identique à celui de la saison écoulée.

► *GRAND GIBIER*:

Selon les propositions de la Fédération Départementale des Agriculteurs via notre Fédération nous devrions prélever, au cours de la prochaine saison, 12 sangliers (plus si nécessaire), 24 chevreuils, 1 biche et 1 jeune (mâle ou femelle).

BILAN DE NOS MANIFESTATIONS:

La poule aux gibiers a eu lieu le samedi 5 février 2011 à 20 h 30. Les nombreux participants ont pu apprécier la quantité et la qualité des lots. Les chanceux étaient ravis.
Le repas des chasseurs s'est déroulé le dimanche 13 mars 2011 à midi. Les convives ont été enchantés, autant par la qualité de notre menu que par l'ambiance conviviale.
Les danseurs ne se sont guère ménagés et se sont donnés rendez-vous pour l'année prochaine.

CALENDRIER DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS:

FEU de la SAINT JEAN et MANEGE GRATUIT pour tous les enfants:

Le **feu de la Saint Jean** a eu lieu le **samedi 25 juin 2011 ,** à la plaine des jeux.
Des grillades, frites, pâtisseries, café et boissons fraîches ont été proposés.
Une pêche aux canards, un stand de tir et un manège **GRATUIT** (avec le soutien de la municipalité) ont agrémenté cette soirée.

SANGLIERS à la BROCHE:

Enfin vous réserverez vos places, dés maintenant, pour notre traditionnel repas de **sangliers à la broche** qui se déroulera le **dimanche 7 août 2011 à midi**, à la plaine des jeux. Les places sont limitées.
Cinq chapiteaux pouvant abriter 220 personnes seront installés.
Les dates de nos manifestations pour l'année 2012 vous seront communiquées ultérieurement.

En cette période estivale, nous vous souhaitons de passer de très **bonnes vacances ensoleillées** ☼☼☼**.**

Pour nous contacter: 05.53.51.58.45., 06.87.22.23.47., 09.61.66.65.15., 06.82.20.91.97.

CONDAT ANIMATIONS

Diverses Animations se sont déroulées au cours de ce semestre :

→ Une animation autour du frelon asiatique.

→ La deuxième bourse aux jouets.

→ La seconde bourse aux plantes.

→ Le troisième vide grenier.

→ Reste à venir les deux marchés nocturnes du 9 juillet et celui du 20 août.

Nous espérons vous voir très nombreux.

Ecole de Condat-sur-Vézère

http://ecolecondat.ecoles.officelive.com/

L'année scolaire se termine…

En cette fin d'année scolaire, réalisons un bref bilan des projets :

Tout d'abord, nous remercions les parents pour leurs aides précieuses à l'encadrement des activités de l'école.

Le début d'année fut marqué par la participation des classes à un projet cirque. Nous tenons à remercier Marie pour son intervention de qualité.

La sortie et le goûter de Carnaval furent un succès. Ce jour-là, fut aussi l'occasion de présenter une représentation du savoir-faire des enfants par les classes de cm et maternelle-cp.

Les classes ont assisté, dans le cadre École et Cinéma, à la projection de trois films au cinéma de Montignac.

Diverses animations autour de la sécurité routière furent organisées à l'école.

Pour terminer l'année, toutes les classes se sont rendues au parc animalier de Gramat.

Sans oublier notre première kermesse qui fut un succès.

Cette fin d'année est marquée aussi par le départ de trois enseignants de l'école.

M. Alban MICHEL, qui fait valoir ses droits à la retraite.
Mmes Carole DE ANGELI et Carol BOULANGER.

Entraînant l'arrivée de trois nouvelles maîtresses qui s'occuperont à la rentrée des 80 enfants de l'école.

Mme BRILLANT Vanessa qui prendra les CM
Mme DELROUS Laure, les CE
Mlle CLUZEAU Hélène, les CP-GRANDS de maternelle.
Et M BRICHE Bruno, les petits et moyens.

Nous souhaitons d'excellentes vacances à tous.

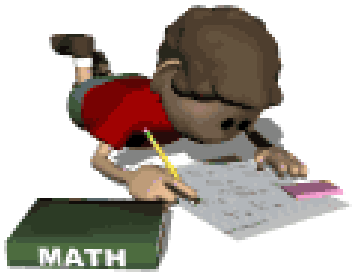

Bilan saison 2010-2011

Ecole de foot

Elle rassemble plus de 50 licenciés de 6 à 13 ans répartis en 3 catégories :

U7/U9 : très bonne fréquentation avec une vingtaine d'enfants qui ont participé à des rassemblements de foot éducatif (équipes de 5 joueurs) à travers le département.

U11 : 2 équipes ont été engagées cette saison dont une, plus expérimentée, a réalisé un beau parcours dans les différents plateaux organisés par le district de foot et au cours des tournois de fin de saison.

U13 : cette formation termine seconde de son championnat de 2ème division. Avec un peu de réussite, elle aurait pu participer aux phases finales de championnat.

Jeunes à 11

2 équipes engagées dans le championnat de Dordogne :

U15 : la phase de brassage du début de saison fut très difficile pour ce groupe composé de nombreux débutants. Très motivé par son encadrement, nous avons pu assister à sa progression match après match. Il se classe second de son championnat de 2ème division et aura su maintenir un excellent état d'esprit tout au long de la compétition.

U18 : une bonne prestation durant les phases de brassage permis à ce groupe de disputer le championnat de 1ère division district. Malgré un bon potentiel, cette équipe a manqué d'unité et de combativité. Elle termine dernière de sa poule avec beaucoup de regrets au vu de ses possibilités.

Séniors

Equipe A : saison mitigée pour notre jeune équipe première réussissant quelques bons résultats contre des formations du haut du classement mais également de regrettables contre-performances face à des équipes moins bien classées. Elle se maintient à son niveau actuel mais peu envisager de meilleurs résultats avec plus de constance.

Equipe B : ce groupe aura fonctionné à 2 vitesses cette saison avec une première partie de championnat réussie puisque se positionnant à la seconde place à la trêve hivernale. Par contre, effondrement total dès la reprise, n'évitant la relégation qu'à l'issue de l'ultime match de la saison. Sans un manque de sérieux flagrant de certains joueurs, le championnat aurait été bien plus confortable.

Equipe C : ce groupe est composé en grande partie de joueurs souhaitant évoluer dans un esprit loisir, sans enjeu uniquement pour le plaisir de pratiquer régulièrement leur sport favori.

Notre saison s'est terminée par le traditionnel tournoi de jeunes. Cette année, le 2ème Mondialito a regroupé 18 équipes en catégorie U13 en provenance de Dordogne et des départements limitrophes. Chaque club avait le plaisir de représenter une nation ayant participé à la dernière Coupe du Monde.

Cérémonie d'ouverture, présentation des équipes, hymnes nationaux pour les finalistes étaient au programme. Ce week-end fut très apprécié par tous les participants et s'est déroulé dans une ambiance fort sympathique, certains accompagnateurs n'ayant pas hésités à se parer de tenues dignes des plus fervents supporters.

Un diaporama de la manifestation est visible sur le site du club (condat-fc.footeo.com).

L'équipe U13 de Condat qui représentait les Etats-Unis

Le défilé de la cérémonie d'ouverture du tournoi .

Repas des anciens

Journée pêche